

La Banque mondiale dépêche un consultant international à Libreville

Maxime Serge MIHINDOU

Libreville/Gabon

Durant une semaine (10 au 14 mars 2014), le consultant Bernard Kleiner, avec l'appui de l'Union des experts-comptables du Gabon, s'entretiendra avec les différentes autorités gabonaises, en vue de la rédaction des textes réglementaires relatifs au cadre de gouvernance du futur Ordre.

LA mise en place d'un Ordre gabonais des experts-comptables se précise de plus en plus, après la volonté affichée par le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba de mettre de l'ordre dans cette corporation.

Une mission importante

de la Banque mondiale séjourne actuellement à Libreville, dans le but de doter l'Ordre professionnel du Gabon d'un cadre de gouvernance répondant aux standards internationaux. Notamment la définition et la mise en place d'un cadre organisationnel en conformité avec les standards internationaux et les textes communautaires de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (Cémac).

Le consultant retenu par la Banque mondiale est Bernard Kleiner, expert-comptable, qui dirige actuellement la Délégation internationale pour l'audit et la comptabilité (Dipac), la structure commune mise en place par les deux

organisations professionnelles françaises, le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables et la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, pour coordonner et animer l'ensemble de leurs activités internationales et suivre tous les projets correspondants.

Durant une semaine, du 10 au 14 mars 2014, accompagné par Eric Adda, expert-comptable, spécialiste en gestion financière au siège régional de la Banque mondiale à Yaoundé, et de plusieurs membres de l'Union des experts-comptables dont Franck Sima Mba, délégué général de l'Union des experts comptables du Gabon, le consultant Bernard Kleiner s'entretien-



Photo : Ido Mackrossot

Le consultant international Bernard Kleiner (à l'extrême gauche) avec la Commission nationale chargée de la mise en place de l'Ordre des experts-comptables du Gabon.

dra avec différentes autorités gabonaises impliquées dans le processus d'adoption de ce texte, parmi lesquels le ministre de l'Economie, le directeur général des Impôts, etc.

Pour la Banque mondiale, les professionnels de l'audit et de la comptabilité jouent un rôle de poids dans la gouvernance financière, tant au niveau du secteur public que du privé. Leur expertise est essentielle au développement des entreprises, l'accès aux marchés financiers et la prise de décisions d'investisse-

ment basées sur des informations financières de qualité.

Dans le secteur public, les professionnels de la comptabilité contribuent à donner l'assurance que les ressources publiques sont gérées de manière efficace, efficiente et transparente.

C'est dans ce cadre que la table ronde de Libreville de mai 2011, qui fait suite à la Revue analytique conduite par la Banque mondiale sur les normes comptables et d'audit (ROSC) dans les pays de la Cemac, a préconisé la mise

en œuvre d'actions susceptibles d'amener la profession comptable à jouer pleinement son rôle. Il s'agit notamment de la création et le renforcement des Ordres professionnels et le toilettage des textes organiques de la profession.

Le Gabon, dont le projet de Loi créant l'Ordre professionnel est à la signature, dispose d'une Association de professionnels de la comptabilité et de l'audit (l'Union des experts-comptables du Gabon) qui fédère l'ensemble des professionnels agréés.